

L'ÉCRIT : ACQUÉRIR UNE CONSCIENCE PHONOLOGIQUE

Acquérir et développer une conscience phonologique

Pour pouvoir lire et écrire, les enfants devront réaliser deux grandes acquisitions : identifier les unités sonores que l'on emploie lorsqu'on parle français (conscience phonologique) et comprendre que l'écriture du français est un code au moyen duquel on transcrit des sons (principe alphabétique).

Lorsqu'ils apprennent à parler, les enfants reproduisent les mots qu'ils ont entendus et donc les sons de la langue qu'on leur parle. S'il leur arrive de jouer avec les sons, cela se fait de manière aléatoire. À l'école maternelle, ils apprennent à **manipuler volontairement les sons, à les identifier à l'oreille donc à les dissocier d'autres sons, à repérer des ressemblances et des différences**. Pour pouvoir s'intéresser aux syllabes et aux phonèmes, il faut que les enfants se détachent du sens des mots.

L'unité la plus aisément perceptible est la syllabe. Une fois que les enfants sont capables d'identifier des syllabes communes à plusieurs mots, de les isoler, ils peuvent alors s'attacher à repérer des éléments plus petits qui entrent dans la composition des syllabes. Parce que les sons-voyelles sont plus aisés à percevoir que les sons-consonnes et qu'ils constituent parfois des syllabes, c'est par eux qu'il convient de commencer sans vouloir faire identifier tous ceux qui existent en français et sans exclure de faire percevoir quelques sons-consonnes parmi les plus accessibles.

Pour développer la conscience phonologique, **l'enseignant habitue les enfants à décomposer volontairement ce qu'ils entendent en syllabes orales** : en utilisant le frappé d'une suite sonore, en « découpant » oralement des mots connus en syllabes, en repérant une syllabe identique dans des mots à deux syllabes, puis en intervertissant des syllabes, toujours sans support matériel, ni écrit ni imagé. Ces jeux phoniques peuvent être pratiqués en grand groupe, mais l'enseignant privilégie l'organisation en petits groupes pour des enfants qui participent peu ou avec difficulté en grand groupe.

Dès la petite section, les enfants sont sensibilisés à la composante sonore des mots par l'écoute active et des jeux (jeux vocaux, comptines chantées, formulettes, chansons, petits poèmes, textes courts, etc.) qui stimulent leur curiosité et leur attention à l'univers des sons. A partir de la moyenne section, l'enseignant pratique ces jeux de sensibilisation aux sons de façon plus régulière. En grande section, **les situations d'apprentissage sont régulières et fréquentes**, avec une attention particulière portée aux enfants pour lesquels l'enseignant ne repère pas d'évolution dans les essais d'écriture. Pour ceux qui en sont capables, des activités similaires peuvent être amorcées sur des sons-voyelles – notamment ceux qui constituent une syllabe dans les mots fréquentés – et quelques sons-consonnes. Ces jeux et activités structurées sur les constituants sonores de la langue n'occupent qu'une part des activités langagières.

Programme de l'école maternelle – BO spécial n°25 du 24-6-2021

L'ÉCRIT : COMMENCER A ECRIRE TOUT SEUL

Commencer à écrire tout seul

(...) Il faut plusieurs années aux enfants pour **acquérir les multiples habiletés nécessaires à l'écriture manuscrite** : **utiliser le regard pour piloter leur main**, utiliser de façon coordonnée les quatre articulations qui servent à tenir et **guider l'instrument d'écriture (épaule, coude, poignet, doigts)**, **contrôler les tracés**, et surtout tracer volontairement des signes abstraits dont ils comprennent qu'il ne s'agit pas de dessins mais de lettres (...).

En petite section, les activités de **motricité générale, les activités de motricité fine et les exercices graphiques, en habituant les élèves à contrôler et guider leurs gestes par le regard, les entraînent à maîtriser les gestes moteurs** qui seront mobilisés dans le dessin et l'écriture cursive, à prendre des repères dans l'espace de la feuille. En moyenne et grande sections, ils s'exercent **régulièrement** à des tâches de motricité fine qui préparent spécifiquement à l'écriture. (...) L'enseignant varie les modèles et accorde du temps aux démonstrations qui permettent l'apprentissage de la reproduction.

Le geste graphique nécessaire à **l'écriture en capitales, plus facile que pour la cursive, ne fait pas l'objet d'un enseignement systématique**. Lorsque l'écriture en capitales est pratiquée par les enfants, l'enseignant veille au respect de l'ordre des lettres (...). L'écriture cursive nécessite quant à elle un entraînement pour apprendre à tracer chaque lettre et l'enchaînement de plusieurs lettres, en ne levant qu'à bon escient l'instrument d'écriture. Cet entraînement ne peut intervenir que si les enfants ont acquis une certaine maturité. (...)

A partir de la moyenne section, et régulièrement en grande section, l'enseignant, en associant le nom de la lettre, son tracé et sa valeur sonore, donne la correspondance des trois écritures (cursive, script, capitales). Les enfants s'exercent à des transcriptions de mots, phrases, courts textes connus, à leur saisie sur ordinateur.

L'objectif étant de construire la valeur des lettres, **l'enseignant veille à ne jamais isoler les trois composantes de l'écriture : la composante sémantique** (le sens de ce qui est écrit), **la composante symbolique** (le code alphabétique) et **la composante motrice** (la dextérité graphique).

Programme de l'école maternelle – BO spécial n°25 du 24-6-2021